

COLLEGE DES MEDECINS DU VAL D'OISE

Fédération des Associations de FMC des Médecins du Val d'Oise - Organisme de Formation N° 11950277695
16, Avenue Voltaire 95600 EAUBONNE Tél. 01.39.59.58.23 - Fax. 01.39.59.53.08 - Email : hortense.csmvo@orange.fr

Novembre 2011

INVITATION SEMINAIRE INFORMATIQUE

DIMANCHE 5 Février 2012 de 9 H à 17 Heures

HOTEL COURTYARD BY MARRIOT - ROISSY VILLAGE (95)

Dans le cadre du FAF-PM, le Collège des Médecins du Val d'Oise organise, comme chaque année, une formation informatique intensive pour vous permettre de perfectionner votre technique d'utilisation. **Nous vous proposons une formation qui abordera les sujets suivants :**

- Présentation de l'outil DMP
- Synchronisation des nouveaux matériels portables
- Utilisation des nouveaux outils Internet
- Utilisation rationnelle d'Outlook

Cette formation a obtenu l'agrément du Fonds d'Assurance Formation de la Profession Médicale. A ce titre un dossier administratif complet doit être retourné au FAF PM. C'est pourquoi nous vous demandons, en vous inscrivant, de nous adresser **IMPERATIVEMENT** :

- Un chèque de caution de 150 euros à l'ordre du Collège
- Attestation de versement de la cotisation à la Formation Professionnelle établie par l'URSSAF et reçue en 2010 ou 2011
- Pour les médecins installés : Feuille de soins Cerfa annulée

LE NOMBRE DE PLACES ETANT LIMITÉ, IL EST DONC INDISPENSABLE DE VOUS INSCRIRE

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION A RENVOYER TRES RAPIDEMENT

Par courrier au Collège : 16 Avenue Voltaire 95600 Eaubonne

✂-----

Je (nom, prénom)

Adresse :

Tél. : Fax : e-mail :

M'inscrit à la formation du Dimanche 5 Février 2011.

J'ai pris acte que le Collège ne pourra prendre définitivement en compte mon inscription que si j'ai fourni la totalité des pièces obligatoires et qu'elle ne pourra me délivrer mon attestation que si j'ai assisté à la totalité du séminaire

Conditions et pièces à fournir obligatoirement pour formation FAF PM

- Un chèque de caution de 150 euros à l'ordre du Collège
- Attestation de versement de la cotisation à la Formation Professionnelle établie par l'URSSAF et reçue en 2010 ou 2011
- Pour les médecins installés : Feuille de soins Cerfa annulée

L'inscription ne sera prise en compte que si le dossier est complet

Date :

Tampon professionnel

Votre signature :